



## Conseil de sécurité

### **Briefing : Colombie**

New York, le 9 avril 2024

Déclaration de la Suisse  
Adrian Hauri, Représentant permanent adjoint de la Suisse

---

Madame la Présidente,

Je remercie le Représentant spécial Carlos Ruiz Massieu, qui nous fera l'honneur de participer ce jeudi au Forum de la coopération internationale en Suisse pour évoquer le processus de paix colombien. Mes remerciements s'adressent également à Madame Sanchez pour son intervention. Je souhaite également exprimer ma gratitude au ministre Murillo, présent avec nous aujourd'hui, pour l'excellente collaboration avec les membres du Conseil lors du voyage en Colombie en février.

A cette occasion, le Conseil a pu se rendre compte des efforts de paix en cours et de la manière dont le gouvernement poursuit l'objectif d'une « paix totale » par le dialogue - un effort soutenu par la Suisse. Les discussions avec les différentes parties prenantes ont mis en évidence le désir de la population de parvenir à une paix durable dans l'ensemble du pays.

A cet égard, permettez-moi de souligner les trois points suivants :

Premièrement, la garantie de justice et de reddition des comptes pour les crimes commis est essentielle au succès du processus de paix. La juridiction spéciale pour la paix est au cœur de ces efforts. La Suisse a dès lors organisé hier un événement avec le président de cet organe qui a permis de mieux comprendre les progrès, les opportunités et les défis liés à la promotion de la justice et de la réconciliation. Cet échange a également offert une plateforme pour répondre aux préoccupations des signataires de l'accord de paix final. Le dialogue et la prise en considération approfondie de toutes les préoccupations des parties impliquées est crucial afin de trouver une voie commune. En outre, tout en soulignant l'autonomie de la juridiction spéciale pour la paix, la Suisse appelle à une coordination renforcée entre les autorités compétentes pour assurer une préparation adéquate à la mise en œuvre de la justice réparatrice avant que les premières peines ne soient prononcées.

Deuxièmement, la Suisse reste préoccupée par la poursuite des violences à l'encontre des groupes marginalisés, en particulier les peuples indigènes et Afro-Colombiens. La population colombienne a des attentes élevées quant aux processus de paix en cours, il est donc crucial de traiter rapidement les questions de participation et de sécurité dans les territoires. Dans le but d'assurer et de promouvoir des garanties de sécurité pour les ex-combattants, la Suisse appelle à un renforcement de la coordination intra-institutionnelle. Concernant la réintégration des anciens combattants, nous saluons l'adoption du Programme complet de réintégration et du Système national de réintégration et appelons à leur mise en œuvre rapide. Les questions de réintégration doivent figurer dans les plans de développement municipaux et départementaux. Ce processus doit également être accéléré.

Troisièmement, la Suisse salue le renouvellement du cessez-le-feu bilatéral provisoire avec l'ELN pour 180 jours, malgré les difficultés rencontrées lors du dernier cycle de négociations. Nous appelons à la poursuite du dialogue lors du septième cycle de négociations. Nous prenons note avec inquiétude des récents actes de violence perpétrés par l'EMC FARC-EP. Il est impératif que l'engagement explicite de l'EMC FARC-EP d'améliorer la protection des civils, comme convenu lors du dernier cycle de négociations, soit respecté et mis en œuvre. En tant que pays garant de ce processus, nous espérons que les négociations conduiront au rétablissement d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale et à la réalisation de nouveaux progrès.

Madame la Présidente,

La récente visite du Conseil de sécurité a mis en évidence l'importance d'un soutien continu du Conseil et de la communauté internationale pour parvenir à une paix durable en Colombie. Au-delà de cela, elle a également démontré l'influence positive qu'un Conseil de sécurité uni peut avoir sur un processus de paix.

Je vous remercie.

---

*Unofficial translation*

Madam President,

I would like to thank Special Representative Carlos Ruiz Massieu, who will do us the honor of taking part in the Forum for International Cooperation in Switzerland this Thursday to talk about the peace process in Colombia. I would also like to thank Mrs Sanchez for her speech. I would as well like to express my gratitude to Minister Murillo, who is here with us today, for the excellent collaboration with the members of the Council during the trip to Colombia in February.

On this occasion, the Council was able to see for itself the peace efforts underway and the way in which the government is pursuing the objective of "total peace" through dialogue - an effort supported by

Switzerland. Discussions with the various stakeholders highlighted the population's desire to achieve lasting peace throughout the country.

Allow me to highlight the following three points:

Firstly, the guarantee of justice and accountability for the crimes committed is essential to the success of the peace process. The Special Jurisdiction for Peace is at the heart of these efforts. Switzerland therefore organised an event yesterday with the president of this body, which provided an opportunity to gain a better understanding of the progress, opportunities and challenges involved in promoting justice and reconciliation. This exchange also provided a platform for addressing the concerns of the signatories of the final peace agreement. Dialogue and thorough consideration of all the concerns of the parties involved is crucial to finding a common way forward. Furthermore, while underlining the autonomy of the Special Jurisdiction for Peace, Switzerland calls for enhanced coordination between the competent authorities to ensure adequate preparation for the implementation of restorative justice before the first sentences are handed down.

Secondly, Switzerland remains concerned about the continuing violence against marginalised groups, in particular indigenous peoples and AfroColombians. Colombians have high expectations of the ongoing peace processes, it is therefore crucial that issues of participation and security in the territories are addressed quickly. In order to ensure and promote security guarantees for former combatants, Switzerland calls for greater intra-institutional coordination. With regard to the reintegration of former combatants, we welcome the adoption of the Comprehensive Reintegration Program and the National Reintegration System and call for their rapid implementation. Reintegration issues must be included in municipal and departmental development plans. This process must also be accelerated.

Thirdly, Switzerland welcomes the renewal of the provisional bilateral ceasefire with the ELN for 180 days, despite the difficulties encountered during the last round of negotiations. We call for a continuation of the dialogue during the seventh round of negotiations. We note with concern the recent acts of violence perpetrated by the FARC-EP EMC. It is imperative that the explicit commitment of the EMC FARC-EP to improve the protection of civilians, as agreed during the last round of negotiations, is respected and implemented. As the guarantor of this process, we hope that the negotiations will lead to the re-establishment of a nationwide ceasefire and further progress therein.

Madam President,

The recent visit by the Security Council highlighted the importance of continued support from the Council and the international community to achieve a lasting peace in Colombia. Beyond that, it also demonstrated the positive influence that a united Security Council can have on a peace process.

Thank you.